

Vote à second tour instantané Alternatif

FICHE À VALIDER PAR ARNAUD ET GLADYS

Description

Le **Vote à second tour instantané Alternatif** est un mode de scrutin à classement entre plusieurs propositions/candidats.

Après un scrutin unique, les propositions/candidats les moins appréciés sont progressivement éliminés, étape par étape, jusqu'à la révélation de la proposition/candidat préféré.

Mise en place

1. Préparation :

- Élaboration d'une **liste de propositions/candidats**.
- Communication des instructions aux votants sur la manière de **classer par ordre de préférence** les propositions (1er choix, 2e choix, etc.). À noter que le classement de toutes les propositions/candidats est obligatoire.

1. Votation : Chaque votant classe les propositions/candidats de son premier choix jusqu'à son dernier choix (1)

1. Dépouillement :

Le comptage se déroule en tours virtuels successifs jusqu'à obtention du résultat final :

(Cela se fait de manière informatique ou manuelle structurée, mais sans nécessiter plusieurs participations)

1. Comptabiliser les premiers choix de tous les votants.
2. Si une proposition obtient une majorité absolue (>50 %), elle est votée.
3. Si pas de majorité absolue, la proposition ayant obtenu le moins de premiers choix est éliminée.
4. Les votes en faveur de la proposition éliminée sont redistribués vers leur prochain choix encore en lice (cf. exemple ci-dessous).
5. Répéter les étapes 2–4 jusqu'à obtenir une majorité.

Caractéristiques

- Nature des tours : Élimination du moins soutenu.
- Objectif principal : Obtenir majorité de soutien direct.
- Sensible aux préférences moyennes : Parfois.
- Résultat potentiellement stratégique : Oui.
- Dépouillement : Itératif.

- Un seul scrutin pour déterminer un vainqueur consensuel.
- Classement préférentiel : Les électeurs expriment des nuances dans leurs choix, au-delà d'un simple vote unique.
- Permet de réduire le vote stratégique classique des seconds tours traditionnels.
- Ce type de vote est pertinent pour des votations citoyennes avec plusieurs propositions ou choix, car il capture une préférence hiérarchisée des votants tout en maintenant un seul scrutin.
- Dans la pratique, aboutit souvent au choix des propositions/candidats modérés, en pénalisant les extrêmes souvent classés en dernier.

Points d'attention

- **Pour les votants :**
 - **Compréhension du système** : tous les votants doivent comprendre comment classer les propositions pour que leurs préférences soient fidèlement exprimées.
 - Dans le cadre d'un "petit" groupe, s'assurer que les votants soient d'accord sur ce type de vote et de classer toutes les propositions.
 - **Bulletins incomplets** : un bulletin incomplet peut devenir « épuisé » au bout d'un certain nombre de tours en n'étant plus compté dans les tours suivants, ce qui selon nous crée un déséquilibre.
Nous préconisons qu'un bulletin incomplet soit considéré comme nul (risque d'avoir beaucoup de bulletins nuls).
- **Pour les organisateurs :**
 - **Complexité du dépouillement** : le processus manuel peut être long et sujet à erreurs ; il est préférable d'utiliser des logiciels dédiés pour les grands scrutins.
 - **Sensibilité aux égalités** : en cas d'égalité dans les derniers rangs, des règles claires doivent être définies à l'avance pour éviter les contestations. Privilégier alors le tirage au sort entre les ex-æquo.

Points d'amélioration

- **Transparence des calculs, avec** publication des tours d'élimination et vérifications indépendantes.
- Proposer un schéma ou un exemple facile à comprendre.
- **Intégration numérique** : développer des applications mobiles ou en ligne pour faciliter le classement et automatiser le dépouillement, réduisant les erreurs humaines.
- **Donner la possibilité aux votants de contester le vote en ajoutant 2 mentions :**
 - "Je conteste la teneur de la question"
 - "Je rejette l'ensemble des propositions".

Exemple concret

Votation portant sur 4 propositions : Artichauts, Brocolis, Carottes, Dauphinois (gratin)

Nombre total de votants : 800

Répartition initiale des premiers choix

Proposition	Nombre de premiers choix	Pourcentage
Artichauts	260	32,5 %
Brocolis	240	30 %
Carottes	180	22,5 %
Dauphinois	120	15 %

Proposition	Nombre de premiers choix	Pourcentage
Total	800	100 %

Majorité absolue requise : **401 voix**
 ? Aucune proposition ne l'atteint.

Tour 1 — Élimination de la proposition ayant obtenu le moins de premiers choix

Dauphinois est la proposition ayant obtenu le moins de premiers choix avec 120 voix.
 Répartition des seconds choix des 120 votants ayant classé Dauphinois en premier :

Second choix	Nombre de votants
Artichauts	40
Brocolis	50
Carottes	30

Dauphinois étant supprimé, "ses" 120 seconds choix deviennent des 1er choix et sont redistribués aux autre propositions :

Proposition	Voix après redistribution	Pourcentage
Artichauts	$260 + 40 = 300$	37,5
Brocolis	$240 + 50 = 290$	36,25
Carottes	$180 + 30 = 210$	26,25
Total	800	100

Toujours pas de majorité absolue. On recommence un tour virtuel.

Tour 2 — Élimination de la proposition ayant obtenu le moins de premiers choix

Carottes est la proposition ayant obtenu le moins de premiers choix avec 210 voix.
 Répartition des préférences suivantes des 210 votants de Carottes :

Préférences suivantes encore en lice	Nombre de votants
Artichauts	90
Brocolis	120

Carottes étant supprimé, "ses" 210 préférences suivantes encore en lice deviennent des 1er choix et sont redistribués aux autre propositions :

(à noter : pour les 1ers choix Carottes, les seconds choix qui étaient Dauphinois ne sont pas utilisés et c'est leur 3ème choix qui est redistribué)

Proposition	Total final	Pourcentage
Artichauts	$300 + 90 = 390$	48,75
Brocolis	$290 + 120 = 410$	51,25
Total	800	100

Résultat final :

Proposition Brocolis obtient 410 voix (51,25 %) ? Majorité absolue atteinte, Brocolis est choisi.

Liens utiles :

(1) Outils en ligne conseillés, open-sources : [Pollen \(https://pollen.cl/\)](https://pollen.cl/) , [Belenios \(https://vote.belenios.org/\)](https://vote.belenios.org/).

Révision #35

Créé 2024-07-23 17:41:37 UTC par arnaud

Mis à jour 2026-05-31 16:48:25 UTC par Tristan